

VOTE DU BUDGET

2019

Le budget primitif comprenant l'investissement et le fonctionnement a été voté lors du conseil municipal du 20 décembre 2018.

Le budget municipal repose sur les principes de qualité du service public aux usagers, programme de renouvellement des équipements publics et des espaces publics ambitieux, maîtrise des dépenses de fonctionnement, stabilité des taux communaux de la fiscalité locale, recours modéré à l'emprunt.

Le Budget Primitif de 2019 s'équilibre à un total de 28 873 315 €.

La fiscalité locale est estimée à 6 600 000 € sur la base des données prévisionnelles 2018.

Les taux communaux n'évoluent pas et sont identiques à ceux votés depuis 2001.

L'éducation et la jeunesse restent le 1^{er} budget des dépenses de fonctionnement consacrées à ce secteur.



L'ensemble des actions entreprises - classes de découverte, activités culturelles et sportives envers les élèves, soutien financier et logistique à Anim'Elbeuf et à la MJC, Contrats partenaires jeunes, Contrats étudiants - sont reconduites.

POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS À TOUT ÂGE, UN BUDGET PARTICIPATIF VA ÊTRE MIS EN PLACE.

La culture, vecteur d'éducation important, maintient une programmation éclectique, avec des concerts, de l'opéra, de la danse, des spectacles, la valorisation de la lecture avec le contrat territoire lecture engagé en 2017 ou encore la promotion de la diversité culturelle.

Pour répondre aux besoins des personnes en difficulté, les moyens alloués au Centre communal d'action sociale sont reconduits (1 633 000 €). Comptons en 2019 sur davantage d'actions en faveur de l'insertion et de l'emploi.

Pour soutenir le commerce, source d'attractivité et de dynamisme au sein de notre ville, les engagements sont consolidés.

La ville partie prenante dès le début dans la COP 21 pilotée par la Métropole, reste pleinement engagée.

Le site de la Cerisaie continue sa métamorphose avec les aménagements extérieurs. Le terrain de football sera refait, un espace street-park et un parcours santé seront créés au milieu d'un parc urbain accessible par l'ensemble de nos concitoyens (500 000 €).

Par solidarité avec les populations confrontées au problème du handicap, l'agenda d'accessibilité programmé jusqu'en 2024 se poursuit avec un montant de 172 000 €. Le secteur des écoles sera le plus concerné.

Dans le cadre du développement de l'accès à la culture pour tous, deux projets de réhabilitation vont démarrer. Une enveloppe de 50 000 € concerne la Halle aux Poissons afin de réaliser les diagnostics nécessaires à la mise en place d'un projet adapté.

La Résidence d'artistes, située dans l'ancienne usine Fraenckel-Herzog et qui accueille Les Plastiqueurs depuis le début d'année, bénéficiera de travaux au niveau de la toiture (288 450 €).



TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS DU 21/12 À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 1^{ER} MARS À 18H30 SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE